

Sonja WILLEMS¹
Benoît FAVENNEC²

ABANDON ET CLÔTURE DES FOURS DE POTIERS : UN GESTE SYSTÉMATIQUE ?

I. INTRODUCTION

Le présent article s'inscrit dans une démarche de sensibilisation quant à la fouille et à l'identification de certains rites liés à des gestes d'installation et d'abandon de structures artisanales. Dans la plupart des publications, les fours de potiers et leurs fosses de travail sont présentés vidés de leur comblement, afin de souligner leur typologie et les détails de construction ou de réfection. Ainsi, la gestion des remblais même n'entre pas ou peu en compte dans l'analyse du fonctionnement des ateliers de potiers.

L'idée de gestes « structurés », pour éviter le mot « rituel » qui peut être considéré par certains chercheurs comme une surinterprétation, est surtout développée dans les pays anglo-saxons³. Ce sont sans aucun doute les travaux de Merrifield (*The Archaeology of Ritual and Magic*, 1987) et Hill (*Ritual and Rubbish*, 1995) qui sont les plus connus, suivis d'autres comme Chadwick (*Routine magic, Mundane ritual*, 2012) avec une vision intéressante sur la routine ritualisée du rejet au quotidien. Les rites et croyances font partie intégrante de la vie quotidienne sous forme standardisée, une idée que nous retrouvons d'ailleurs aussi chez John Scheid (*Quand faire c'est croire*, 2005). La gestion des déchets dans le monde antique devient ainsi gouvernée par des règles sociales et rituelles précises.

C'est surtout à partir des années 1980 que la recherche, axée sur les contextes issus des sanctuaires, a permis d'avancer dans l'identification des pratiques cultuelles, offrandes et sacrifices. Récemment, plusieurs colloques en France ont prêté une attention particulière quant aux questions rituelles (Lepetz, Van Andringa 2008 ; Denti, Tuffreau-Libre 2013), dont le dernier congrès

« *Archéologie des Espaces artisanaux* » spécifiquement voué aux gestes de potiers (Denti, Villette 2019).

Suite à la fouille de plusieurs fours à Famars-*Technopôle* (Willems *et al.* 2017), nous avons été confrontés à des dépôts récurrents, surtout liés à l'abandon de la structure de combustion. Cette particularité nous a incité à développer une base de données, recueillant les témoins d'une présence ou absence de gestuels ordonnés dans les contextes artisanaux. Les critères d'identification dévient partiellement de ceux établis pour les contextes de consommation. La sélection de produits locaux joue un rôle primaire.

II. IDENTIFICATION ET SIGNIFICATION DE GESTES RITUELS

Comment identifier un geste structuré ? Évidemment, la différence entre actes sacrés ou actes liés à des croyances privées ou de la magie est difficile à discerner, car ces derniers peuvent répondre à un même répertoire de règles⁴. Cette question est des plus ardues vu le manque de critères bien définis et donc l'absence d'un consensus sur ce qu'est un dépôt rituel ou un geste structuré. Mais, comme M. Martens (2012, p. 24) le constate si bien dans son étude de l'agglomération secondaire de Tirlémont (Belgique), ne pas les identifier donne l'impression fautive que la vie religieuse est séparée de la vie quotidienne et amène à la négation d'une partie importante du système religieux. À la suite du congrès « *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine* » (Lepetz, Van Andringa 2008, p. 27), les chercheurs ont d'ailleurs conclu que non seulement les sanctuaires mais tout autre contexte (habitat, nécropole, temple, source ...) doit être analysé d'un point de vue rituel.

¹ Inrap-Hauts de France, UMR 7041-ArScan.

² Service d'Inventaire Patrimonial et de l'Archéologie, Toulouse Métropole.

³ Pour citer Merrifield (1987, p. 7) : « *It is perhaps in the Roman period that the prejudice of archaeologists against a ritual interpretation is felt most strongly. Its material remains seem so practical, so 'modern' in many respects, that there is an almost instinctive reaction against anything 'other-worldly' in this context- except of course in its proper place, the temple precinct, where it is acceptable. Yet this attitude is historically indefensible, for ... religion in the Roman world pervaded every human activity ...* ».

⁴ « *Magic can be considered as 'the appropriation of ritual power for personal ends'* » (Martens 2012, citant Thomassen 1999, p. 55-66).